



SÉNÉGAL

Ousmane Sonko annoncera son plan de relance économique le 1er août

TOGO

559 militaires radiés pour désertion prolongée, un signal fort du gouvernement

DOUALA

lancement d'une zone industrielle d'envergure par Arise IIP, en partenariat avec le Port autonome de Douala

NIGERIA

une sénatrice empêchée d'accéder au Parlement après avoir accusé le président du Sénat de harcèlement sexuel

GHANA - DETTE

un accord bilatéral décisif signé avec la France pour 87,7 millions d'euros

GRAND FORMAT

*Brelotte Bâ
à la tête de
SONATEL*

ENTRE CONTINUITÉ ET DÉFIS D'UNE NOUVELLE ÈRE

SOMMAIRE

POLITIQUE

EST DE LA RDC : DES AFFRONTEMENTS ÉCLATENT 48 HEURES APRÈS LA SIGNATURE DE LA DÉCLARATION AVEC L'AFC/M23

5

AES : UNE CARTE D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE COMMUNE BIENTÔT EN CIRCULATION

6

TOGO : 559 MILITAIRES RADIÉS POUR DÉSERTION PROLONGÉE, UN SIGNAL FORT DU GOUVERNEMENT

7

PRÉSIDENTIELLE AU CAMEROUN : MAURICE KAMTO EXCLU DE LA COURSE, VERS UN RECOURS DEVANT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

8

ÉCONOMIE

SÉNÉGAL : OUSMANE SONKO ANNONCERA SON PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE LE 1ER AOÛT

11

DOUALA : LANCEMENT D'UNE ZONE INDUSTRIELLE D'ENVERGURE PAR ARISE IIP, EN PARTENARIAT AVEC LE PORT AUTONOME DE DOUALA

12

GHANA - DETTE : UN ACCORD BILATÉRAL DÉCISIF SIGNÉ AVEC LA FRANCE POUR 87,7 MILLIONS D'EUROS

13

LE SÉNÉGAL ENTRE AU CAPITAL DE LA BERD ET AFFIRME SES AMBITIONS ÉCONOMIQUES À L'INTERNATIONAL

14

GRAND FORMAT

BRELOTTE BÂ À LA
TÊTE DE SONATEL
ENTRE CONTINUITÉ ET DÉFIS
D'UNE NOUVELLE ÈRE



16 - 23

SOCIÉTÉ

FÉCAFOOT : ETO'O PERSISTE ET SIGNE SUR LA DÉMISSION DE MARC BRYS

26

CÔTE D'IVOIRE : DÉTENU À L'ÉCOLE DE GENDARMERIE D'ABIDJAN, L'ACTIVISTE BURKINABÈ ALINO FASO RETROUVÉ MORT DANS SA CELLULE, LA PISTE DU SUICIDE ÉVOQUÉE

27

AFROBASKET FÉMININ 2025 : LES REINES DU BASKET AFRICAIN EN ATTRACTION À ABIDJAN

28

NIGERIA : UNE SÉNATRICE EMPÊCHÉE D'ACCÉDER AU PARLEMENT APRÈS AVOIR ACCUSÉ LE PRÉSIDENT DU SÉNAT DE HARCÈLEMENT SEXUEL

29

RDC : LA FIN DE L'EXCLUSION DES FILLES ENCEINTES DES ÉCOLES, UN TOURNANT SALUÉ PAR LES ONG

30

POLITIQUE



En savoir plus : infos@athari-as.com
+2250759956898 / infos@athari-as.com
Côte d'Ivoire, Abidjan, Cocody, Angré Nouveau CHU



Politique

Est de la RDC : des affrontements éclatent 48 heures après la signature de la déclaration avec l'AFC/M23

À peine trois jours après la signature d'une déclaration de principes à Doha entre la République Démocratique du Congo (RDC) et le groupe armé AFC/M23, de nouveaux affrontements ont éclaté dans l'est du pays, remettant en question l'engagement des parties à respecter un cessez-le-feu. Le 21 juillet 2025, des combats ont été signalés à une quinzaine de kilomètres de Pinga, dans le territoire de Walikale (Nord-Kivu), opposant les combattants Wazalendo — alliés des forces congolaises — aux éléments de l'AFC/M23, officiellement engagés dans un processus de désescalade.

Les violences se sont concentrées dans deux zones stratégiques. Dans le Nord-Kivu, près de Pinga, des échanges de tirs ont eu lieu dans le groupement de Kisimba, où les Forces armées de la RDC (FARDC) sont déployées. Les Wazalendo, affiliés au groupe armé NDC-R, ont affronté les combattants de l'AFC/M23. Parallèlement, dans le Sud-Kivu, des affrontements ont été signalés autour du groupement Basimukuma Sud, dans le territoire de Fizi, opposant les Wazalendo aux éléments du groupe Twirwaneho, proche du M23. Une question centrale se pose : les groupes non-signataires comme les Wazalendo ou Twirwaneho sont-ils concernés par la déclaration de principes ? Selon le texte signé à Doha, la réponse est oui. La RDC et l'AFC/M23 y affirment leur volonté d'étendre le cessez-le-feu à toutes les forces impliquées dans le conflit, y compris leurs alliés respectifs.

Cependant, des incertitudes demeurent quant à la mise en œuvre concrète de ces engagements.

Le document prévoit un cessez-le-feu permanent, interdisant toute tentative de conquête ou de modification des positions par la force. Il précise également que les dispositions de la déclaration doivent entrer en vigueur immédiatement après la signature, et « au plus tard le 29 juillet ».

Ces affrontements illustrent la fragilité de la situation sécuritaire dans l'est de la RDC, ainsi que la complexité des alliances et rivalités entre les multiples acteurs armés. Les prochains jours seront cruciaux pour évaluer la crédibilité de la déclaration de Doha et la possibilité d'un véritable apaisement dans une région ravagée par des décennies de conflits.

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)



**CENTRE MÉDICAL
PAUL LANGERHANS**

SPÉCIALITÉS
DIABÈTE, - TROUBLES MÉTABOLIQUES - NUTRITION CLINIQUE-
MÉDECINE GÉNÉRALE - GYNÉCOLOGIE - PÉDIATRIE-LABORATOIRE

CONTACTS
07 10 78 14 06/27 22 34 55 60 / CDNA.MEDICAL@GMAIL.COM

LOCALISATION
RIVIERA PALMERAIE, ROSIERS PROGRAMME 2, BARRIÈRE 2



Les chefs d'État du Mali, du Burkina Faso et du Niger, membres de l'Alliance des États du Sahel (AES), ont annoncé une avancée majeure vers l'intégration régionale avec la mise en circulation prochaine d'une carte d'identité biométrique commune. Cette initiative, dévoilée par le ministre malien de la Sécurité et de la Protection civile, Daoud Aly Mohammedine, s'inscrit dans la continuité du passeport biométrique AES déjà introduit.

L'objectif est de faciliter la libre circulation des personnes entre les trois pays membres, dans un contexte sécuritaire et politique tendu. Le ministre a précisé que les spécifications techniques des documents de voyage ont été harmonisées afin de garantir la sécurité, la fiabilité et l'interopérabilité. Ces normes ont été validées le 22 novembre 2024 à Bamako, avant d'être officiellement entérinées par le président de la Confédération le 18 avril 2025. Cette annonce intervient alors que les trois pays ont connu des transitions politiques récentes. Le Mali en août 2020, le Burkina Faso en janvier 2022 et le Niger en juillet 2023 ont chacun été le théâtre de coups d'État. Depuis, les trois gouvernements ont rompu leurs liens avec la France, exigé le départ des troupes étrangères et quitté la Communauté

Politique

AES : une carte d'identité biométrique commune bientôt en circulation

économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) le 29 janvier 2025.

Le général d'armée Assimi Goïta, président tournant de l'AES, a également confirmé la mise en circulation du passeport biométrique commun, renforçant ainsi l'identité régionale des États membres.

Au-delà de l'unification des documents d'identité, l'AES entend approfondir son intégration politique, sécuritaire et économique. Parmi les projets annoncés figurent la création d'une force conjointe de 5 000 militaires pour lutter contre le terrorisme, le lancement d'une Banque confédérale pour l'investissement et le développement (BCID-AES), ainsi que le renforcement de partenariats stratégiques, notamment avec la Russie.

Ces initiatives traduisent la volonté des États sahéliens de construire un espace de coopération autonome, capable de répondre aux défis sécuritaires, économiques et sociaux. La mise en circulation de la carte d'identité biométrique AES symbolise une nouvelle étape vers une souveraineté renforcée et une meilleure gestion des mobilités dans une région en quête de stabilité.

[Lire plus :<https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)



ECLAIR CONSULTING
*la langue au service de
 l'influence africaine*

En savoir plus :
<https://eclairconsulting.net/>

(+225) 27 22 20 41 68 | (+225) 07 87 59 89 97
info@eclairconsulting.net

Immeuble Juridis / Riviera Palmeraie route Y4
 Abidjan , Abidjan , Côte d'Ivoire

Politique

Togo : 559 militaires radiés pour désertion prolongée, un signal fort du gouvernement

Une onde de choc a traversé les rangs de l'armée togolaise avec l'annonce de la radiation de 559 militaires pour désertion prolongée. Cette décision, rendue publique par le ministère des Armées via une note officielle, constitue l'une des plus importantes sanctions disciplinaires jamais prises dans l'histoire des forces armées du pays. Signée par le président Faure Essozimna Gnassingbé, commandant suprême des Forces armées togolaises, elle témoigne d'une volonté affirmée de restaurer la discipline et la rigueur au sein de l'institution militaire.

Les soldats concernés avaient abandonné leur poste sans justification valable entre 2023 et 2025, en violation du statut général des forces armées. De telles absences prolongées sont qualifiées de faute grave, car elles nuisent à la cohésion, à la crédibilité et à l'efficacité opérationnelle de l'armée. Le chef d'état-major a reçu pour instruction de diffuser cette décision dans toutes les unités, envoyant ainsi un message sans équivoque : la discipline est non négociable.

Dans un communiqué, le ministère des Armées a rappelé que « chaque soldat est lié à la Nation par un engagement sacré », et que le contrat d'honneur qui régit la fonction militaire ne peut être rompu de manière unilatérale ou injustifiée.

Cette radiation massive s'inscrit dans un cadre plus global de réforme et de moralisation des forces armées togolaises. Les autorités souhaitent non seulement redorer l'image de l'institution militaire auprès de la population, mais également bâtir une armée plus professionnelle, disciplinée et résiliente.

Face aux défis croissants que représentent l'insécurité régionale, la montée du terrorisme et la présence de groupes armés aux frontières nord du pays, le gouvernement entend disposer d'une force armée pleinement mobilisée, capable de faire face aux menaces.



Si cette décision a été saluée par certains observateurs comme un acte de courage politique et un engagement fort en faveur de la discipline, elle n'en suscite pas moins des interrogations. Certains craignent qu'elle n'entraîne une démotivation dans les rangs, et appellent à une meilleure écoute des militaires et à une amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Des voix s'élèvent également pour demander un renforcement du dialogue interne et des dispositifs de soutien psychologique et social pour prévenir de futurs cas de désertion.

Par cette mesure, le président Faure Gnassingbé affirme son autorité sur les corps armés, tout en consolidant la fidélité de l'institution à l'État.

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)



Politique

Présidentielle au Cameroun : Maurice Kamto exclu de la course, vers un recours devant le Conseil constitutionnel

La Commission électorale du Cameroun, Elécam, a publié, ce week-end, la liste provisoire des candidats retenus pour l'élection présidentielle prévue le 12 octobre. Parmi les treize candidatures validées, celle de Paul Biya, le président sortant, qui brigue un huitième mandat à l'âge de 92 ans, figure en tête. En revanche, l'opposant Maurice Kamto, ancien président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), a été exclu de la course, laissant ouverte la possibilité d'un recours devant le Conseil constitutionnel.

La liste des candidats comprend également des figures notables de l'opposition, dont deux anciens ministres ayant quitté le pouvoir pour rejoindre les rangs de l'opposition : Bello Bouba Maïgari, représentant l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), et Issa Tchiroma Bakary, investi par le Front pour le salut national du Cameroun (FSNC). L'avocat Akéré Muna, qui avait soutenu Maurice Kamto lors de la dernière élection, est également en lice, tout comme Joshua Osih, héritier politique de l'opposant historique John Fru Ndi, qui représente le Front social démocrate (SDF).

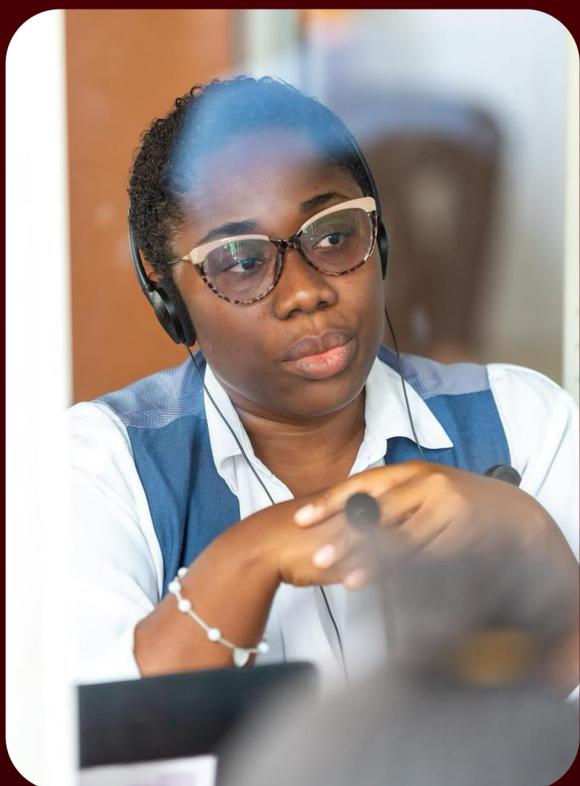
La candidature de Maurice Kamto a été invalidée en raison d'une prétendue double candidature de son parti, le Mouvement africain pour la nouvelle

indépendance et la démocratie (Manidem). Elécam a affirmé avoir reçu deux candidatures distinctes, celle de Kamto et celle de Dieudonné Yebga, ce qui a conduit à l'exclusion de Kamto. Cette décision a été qualifiée de « manœuvre grossière » par Anicet Ékané, président du Manidem, qui a annoncé son intention de saisir le Conseil constitutionnel pour contester cette invalidation.

Le politologue Njoya Moussa a noté que cette exclusion n'était pas une surprise totale, évoquant les tensions croissantes et la militarisation de la ville de Yaoundé avant l'annonce des candidats. Paul Mahel, conseiller spécial d'Akéré Muna, a encouragé Maurice Kamto à rester actif dans le processus électoral, affirmant qu'il n'y avait pas de « recalé » dans l'opposition et suggérant qu'il pourrait soutenir une coalition pour les élections.

Alors que la campagne électorale se prépare, la situation politique au Cameroun reste tendue, avec des enjeux importants pour l'avenir du pays et la participation de l'opposition dans un contexte où Paul Biya, au pouvoir depuis 43 ans, continue de dominer la scène politique.

[Lire plus :<https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)



En savoir plus : <https://eclairconsulting.net/>

(+225) 27 22 20 41 68 | (+225) 07 87 59 89 97 / info@eclairconsulting.net
Immeuble Juridis / Riviera Palmeraie route Y4 Abidjan , Abidjan , Cote d'Ivoire

ÉCONOMIE

Sénégal : Ousmane Sonko annoncera son plan de relance économique le 1er août

Economie



Le Sénégal traverse actuellement une phase économique délicate, marquée par une révision significative de ses indicateurs budgétaires. À la suite d'un audit mené par la Cour des comptes, la dette publique a été réévaluée à 100 % du PIB pour l'année 2023, un chiffre bien supérieur aux estimations précédentes. Cette réévaluation a conduit à la suspension temporaire d'un prêt de 1,8 milliard de dollars du Fonds monétaire international (FMI), dans l'attente de clarifications et de mesures correctives de la part du gouvernement.

Pour faire face à cette situation préoccupante, l'État a intensifié ses efforts de financement domestique, notamment par le biais d'appels à l'épargne. Le plus récent a permis de mobiliser plus de 300 milliards de francs CFA, témoignant de la volonté des autorités de maintenir la continuité de l'action publique malgré un environnement financier contraint.

C'est dans ce contexte que le Premier ministre Ousmane Sonko a annoncé la présentation officielle du Plan de relance économique du gouvernement, prévue pour le 1er août 2025. Cette déclaration a été faite lors du lancement, à Dakar, de la première cohorte des 1 000 volontaires agricoles. Elle fait suite à une communication en Conseil des ministres le 23 juillet, au cours de laquelle il avait évoqué la mise en place d'un dispositif de redressement économique, sans en dévoiler les détails.

Cette présentation s'inscrit dans une séquence stratégique, alors que le Sénégal attend une

nouvelle mission du FMI à la fin du mois d'août. Cette mission devra évaluer la situation financière du pays et ouvrir la voie à d'éventuelles discussions sur un nouveau programme de coopération.

Selon les premières indications fournies par le gouvernement, le Plan de relance devrait inclure des mesures destinées à renforcer la transparence des finances publiques, à rééquilibrer les dépenses, et à soutenir des secteurs prioritaires tels que l'agriculture, les infrastructures et les services sociaux. Des annonces sont également attendues concernant l'amélioration de la gestion des ressources publiques et la relance de l'investissement.

Dans un contexte d'incertitude économique et de pressions sociales croissantes, cette présentation constituera un test décisif pour la stratégie gouvernementale. Les partenaires techniques, les opérateurs économiques et les institutions de financement y prêteront une attention particulière, en évaluant les engagements formulés sous l'angle de leur faisabilité, de leur calendrier de mise en œuvre et de leur compatibilité avec les exigences de stabilité budgétaire.

Le rendez-vous du 1er août s'annonce ainsi comme un moment clé pour clarifier les choix retenus par l'exécutif afin de répondre à une situation jugée préoccupante par de nombreux acteurs nationaux et internationaux.

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)



Douala : lancement d'une zone industrielle d'envergure par Arise IIP, en partenariat avec le Port autonome de Douala

Economie

Le Cameroun franchit une nouvelle étape dans sa stratégie d'industrialisation avec le lancement, le 24 juillet 2025, des travaux de construction d'une vaste zone industrielle de 500 hectares sur les rives du fleuve Dibamba, à la périphérie de Douala. Ce projet ambitieux, porté par le groupe indien Arise Integrated Industrial Platforms (Arise IIP) en partenariat avec le Port autonome de Douala (PAD), a été inauguré en présence du Premier ministre Joseph Dion Ngute, preuve de l'importance stratégique de cette initiative pour l'économie camerounaise.

Cette zone industrielle découle d'un accord signé en septembre 2024 entre Arise IIP et le PAD. Elle est mise en œuvre par la société conjointe Dibamba Douala Port Logistics Platform (DDLP), détenue à parts égales par les deux partenaires. L'objectif est de transformer la capitale économique en un hub logistique et industriel intégré, capable de desservir efficacement l'hinterland camerounais et les marchés régionaux.

Le projet est structuré en deux phases. La première, qui mobilise un budget de 160 milliards de francs CFA, porte sur une superficie de 100 hectares. Elle prévoit la réalisation d'une plateforme logistique multimodale dotée d'entrepôts modernes et connectée aux réseaux terrestre, ferroviaire et fluvial. Les travaux devraient durer 24 mois et permettre la création de près de 15 000 emplois directs et indirects. La seconde phase s'étendra sur 350

hectares supplémentaires pour un investissement de 70 milliards de francs CFA. Elle prévoit l'implantation de plusieurs infrastructures industrielles, notamment des unités de transformation agroalimentaire, un parc pour l'exploitation et le stockage du bois ainsi qu'un port de pêche. Sa durée d'exécution est estimée à 36 mois.

Pensée comme un hub multimodal, cette zone sera interconnectée au port de Douala grâce à la voie ferrée et au fleuve Dibamba. Elle vise à fluidifier l'acheminement des marchandises, à optimiser les échanges commerciaux régionaux et à renforcer la compétitivité logistique du Cameroun face aux grands ports de la façade atlantique africaine.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30), qui place la modernisation des infrastructures industrielles et logistiques au cœur de la transformation structurelle du pays. Selon les estimations des partenaires, l'ensemble de la zone pourrait générer jusqu'à 500 000 emplois directs et indirects à terme. En dotant Douala d'un pôle industriel moderne, connecté et attractif pour les investisseurs, le Cameroun confirme sa volonté de faire du secteur industriel un puissant levier de création de richesse, de compétitivité régionale et d'intégration économique.

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)

Ghana - Dette : un accord bilatéral décisif signé avec la France pour 87,7 millions d'euros

Economie



Après deux années d'intenses tractations, le Ghana a franchi un cap majeur dans son processus de redressement économique. Le 25 juillet 2025, le ministre des Finances ghanéen, Dr Cassiel Ato Baah Forson, et William Ross, coprésident du Comité officiel des créanciers (OCC), ont signé à Accra un accord bilatéral d'allègement de dette d'un montant de 87,7 millions d'euros, soit environ 57,52 milliards de FCFA, avec la France. Ce protocole fait de Paris le premier créancier bilatéral à concrétiser ses engagements dans le cadre de l'architecture commune de restructuration de la dette promue par le G20 et soutenue par le Fonds monétaire international (FMI).

Cet accord marque une étape structurante dans la trajectoire de stabilisation économique du Ghana. Il prévoit un rééchelonnement des échéances dues à la France ainsi qu'une réduction significative des intérêts, afin d'alléger la pression sur les finances publiques. Pour le gouvernement ghanéen, il s'agit de libérer de l'espace budgétaire pour réinvestir dans les secteurs prioritaires tels que la santé, l'éducation, l'agriculture et les infrastructures, tout en restaurant la soutenabilité de la dette.

Ce geste de la France intervient dans le sillage du programme de redressement économique triennal soutenu par le FMI à hauteur de 3 milliards de dollars, dont 2,3 milliards ont déjà été débloqués. L'accord de Paris envoie ainsi un signal fort aux autres créanciers, renforçant la crédibilité du plan de restructuration engagé par Accra et créant un précédent pour des négociations bilatérales similaires. Le Dr Forson n'a pas manqué de souligner que cette avancée « ouvre une nouvelle page » dans les relations financières internationales du Ghana. Les autorités ghanéennes se veulent d'ailleurs optimistes quant aux perspectives

macroéconomiques. L'inflation, qui atteignait 54,1 % au plus fort de la crise en décembre 2022, est aujourd'hui maîtrisée autour de 13,7 %. Le pays affiche un excédent primaire de 1,1 % du PIB, tandis que les réserves de change permettent désormais de couvrir quatre mois d'importations. Quant à la croissance économique, elle est projetée à son plus haut niveau depuis cinq ans, reflétant une dynamique de reprise portée par les réformes structurelles et une plus grande rigueur budgétaire.

Cet accord revêt une dimension symbolique autant qu'économique. Il illustre la volonté du Ghana de restaurer la confiance des marchés et de ses partenaires, dans un contexte où la dette publique avait atteint des niveaux critiques, forçant le pays à suspendre le service de sa dette extérieure fin 2022. Il témoigne également d'une nouvelle approche fondée sur la transparence, la responsabilité partagée et le dialogue avec les créanciers.

[Lire plus :<https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)



**CENTRE MÉDICAL
PAUL LANGERHANS**

SPÉCIALITÉS
DIABÈTE, - TROUBLES MÉTABOLIQUES - NUTRITION CLINIQUE-
MÉDECINE GÉNÉRALE - GYNÉCOLOGIE - PÉDIATRIE-LABORATOIRE

CONTACTS
07 10 78 14 06/27 22 34 55 60 / CDNA.MEDICAL@GMAIL.COM

LOCALISATION
RIVIERA PALMERAIE, ROSIERS PROGRAMME 2, BARRIÈRE 2

Le Sénégal entre au capital de la BERD et affirme ses ambitions économiques à l'international

Economie



Le Sénégal vient de franchir une étape stratégique dans sa trajectoire d'insertion dans l'économie mondiale. Le pays est désormais officiellement actionnaire de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), rejoignant ainsi le cercle restreint des 79 États membres de cette institution financière multilatérale de premier plan. Cette adhésion marque une avancée majeure dans le positionnement international du Sénégal, tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour le financement de sa transformation économique.

Aux côtés du Kenya, également admis récemment, le Sénégal devient un partenaire à part entière d'une banque dont le mandat initial, centré sur l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, s'est progressivement élargi. Fondée en 1991 pour accompagner les économies post-soviétiques en transition vers l'économie de marché, la BERD est aujourd'hui un acteur incontournable du financement du développement durable et de la promotion du secteur privé.

L'adhésion du Sénégal survient à un moment charnière. En 2023, les statuts de la Banque ont été modifiés pour permettre son expansion vers de nouveaux territoires, notamment l'Afrique subsaharienne et l'Irak. Cet élargissement de mandat, validé par l'amendement de l'article 1er du traité fondateur, est désormais entré en vigueur, ouvrant la voie à une nouvelle ère de coopération entre la BERD et les pays africains.

Déjà, trois États africains – le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Nigéria – ont été désignés comme premiers pays bénéficiaires de cette ouverture en mai dernier. Le Sénégal, de son côté, a officiellement déposé une demande pour obtenir ce statut, actuellement en cours d'examen. Son entrée au capital constitue un signal politique fort qui pourrait accélérer ce processus.

Au-delà de la dimension symbolique, cette adhésion reflète une volonté stratégique claire : s'insérer plus profondément dans les circuits internationaux de financement, renforcer l'attractivité du pays pour les investisseurs étrangers, et accéder à de nouveaux outils pour soutenir ses réformes structurelles. Le Sénégal cherche à mobiliser les ressources financières, l'expertise technique et les mécanismes d'accompagnement de la BERD pour appuyer ses priorités nationales. Parmi celles-ci figurent la modernisation du tissu industriel, la promotion d'une économie verte et résiliente, le développement des filières agricoles à haute valeur ajoutée, ou encore l'émergence de pôles d'innovation dans les secteurs du numérique et de l'énergie.

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique globale portée par les autorités sénégalaises, qui visent à faire du pays un hub économique régional. L'ambition est claire : renforcer le rôle du secteur privé comme moteur de croissance,

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)



GRAND FORMAT

*Brelotte Bâ
à la tête de
SONATEL*

ENTRE CONTINUITÉ ET DÉFIS D'UNE NOUVELLE ÈRE

Brelotte Bâ à la tête de SONATEL

Entre continuité et défis d'une nouvelle ère



C'est un retour aux sources qui prend des allures de défi continental. Le 24 juillet 2025, Brelotte Bâ a été nommé Directeur général de SONATEL, le géant des télécoms au Sénégal et l'une des figures de proue du groupe Orange en Afrique de l'Ouest. Une décision saluée comme stratégique dans un contexte de mutation profonde du secteur, où innovation technologique, compétition accrue et attentes sociétales redéfinissent les règles du jeu.

Ingénieur formé à Polytechnique et aux Ponts et Chaussées, Brelotte Bâ connaît intimement la maison Sonatel, où il a fait ses premiers pas en 2001 avant d'entamer un parcours panafricain remarqué. De Bissau à Bamako, en passant par Conakry et Niamey, il a dirigé plusieurs filiales du groupe, avant de devenir

directeur général adjoint d'Orange Middle East & Africa, supervisant une quinzaine de pays. Son retour à Dakar, fort de cette riche expérience, incarne une volonté de renouveler le leadership tout en affirmant une ambition régionale renforcée.

Mais derrière cette nomination, c'est aussi l'avenir d'un fleuron national qui se joue. Dans un marché bousculé par de nouveaux entrants, la montée des fintechs, la révolution numérique et les attentes en matière de souveraineté technologique, Sonatel doit plus que jamais faire preuve de vision et d'agilité. Ce grand format revient sur le parcours de Brelotte Bâ, retrace l'histoire et les enjeux actuels de Sonatel, et esquisse les perspectives d'un opérateur qui n'a pas dit son dernier mot.

Une ascension au pas cadencé : le parcours de Brelootte Bâ



Une formation d'élite : de Polytechnique aux Ponts

Né au Sénégal, Brelootte Bâ rejoint d'abord l'École Polytechnique de Paris, haut-lieu de formation des ingénieurs français, où il se spécialise en mathématiques appliquées, analyse numérique, économie et mécanique. Il poursuit ensuite à l'École Nationale des Ponts et Chaussées, où il obtient un diplôme d'ingénieur en génie industriel, avec une spécialisation en finance, contrôle de gestion, production et supply chain. Ce double parcours lui confère une rare capacité à conjuguer finesse analytique et logique de terrain, une compétence précieuse dans un secteur où technologie, chiffre et humain cohabitent en permanence.

Premiers pas chez Sonatel

C'est en 2001 qu'il entre au groupe Sonatel, en tant que manager des systèmes d'information des ventes, avant d'évoluer comme contrôleur de gestion. Il y passera près de six ans, forgeant une solide compréhension des rouages internes de l'entreprise, mais aussi des spécificités du marché sénégalais. Cette immersion initiale dans la maison mère sera fondatrice pour la suite.

Une carrière panafricaine au cœur des filiales Orange

En 2007, il quitte Dakar pour prendre des fonctions de direction marketing et commerciale chez Orange Guinée. Très vite, son profil managérial se confirme et l'amène à diriger successivement plusieurs filiales du groupe dans des contextes souvent exigeants. À Bissau d'abord, où il est nommé Directeur Général d'Orange Bissau entre 2008 et 2011. Puis à Niamey, où il prend la tête d'Orange Niger de 2012 à 2017. Dans ce pays enclavé, il renforce la présence de l'opérateur et initie des investissements structurants dans le réseau, la formation et les services à valeur ajoutée.

Derrière la nomination de Brelootte Bâ à la tête de SONATEL se dessine le parcours d'un ingénieur rigoureux, stratège discret, formé à la meilleure école de l'excellence française et aguerri aux réalités panafricaines du terrain. Son ascension, méthodique et patiente, traduit une trajectoire construite au sein même de la galaxie Orange, dans un subtil équilibre entre maîtrise opérationnelle et vision stratégique.

Il est ensuite nommé à Conakry, en 2017, pour diriger Orange Guinée, qu'il quitte un an plus tard pour relever un défi encore plus stratégique à Bamako. À la tête d'Orange Mali entre 2018 et 2022, il mène une transformation ambitieuse de l'entreprise : généralisation de la 4G, digitalisation de la relation client, développement de la fibre optique, et même lancement d'un projet de centrale solaire pour alimenter le réseau. Son mandat y sera salué pour son impact sur l'inclusion numérique et la modernisation du secteur.

Un profil continental chez Orange Middle East & Africa

Cette maîtrise des contextes locaux, doublée d'une vision transversale du groupe, lui vaut en juillet 2022 une promotion au poste de Directeur Général Adjoint (Deputy CEO) d'Orange Middle East & Africa (OMEA), basé à Casablanca. Il y supervise les opérations sur un périmètre de 18 pays, représentant plus de 130 millions de clients. Ce poste de haut niveau affine sa capacité à jongler avec les enjeux commerciaux, réglementaires, politiques et humains dans des contextes très diversifiés.

Un retour à Dakar comme DG, fort d'une vision régionale

Le 1er août 2025, Brelotte Bâ revient à Sonatel, 24 ans après y avoir fait ses débuts, avec à la fois la légitimité d'un enfant de la maison et l'autorité d'un dirigeant chevronné. Sa nomination intervient dans une période stratégique pour le groupe : entre repositionnement face à la concurrence, attentes croissantes en matière de transformation numérique, et regain de tensions sociales internes. Mais son profil de bâtisseur discret, nourri par une expérience terrain dans cinq pays et par une vision continentale acquise au siège régional, semble taillé pour relever ce défi.

Sa mission sera double : restaurer la compétitivité de Sonatel, tout en réinsufflant un esprit d'innovation et d'engagement dans une entreprise qui reste, malgré les turbulences, un pilier économique et technologique du Sénégal et de l'Afrique de l'Ouest francophone.

SONATEL : le fleuron historique des télécoms au Sénégal



Depuis sa création, Sonatel incarne bien plus qu'un simple opérateur de télécommunications. Elle est à la fois un symbole d'excellence industrielle sénégalaise, un acteur régional stratégique et un pilier de l'économie numérique ouest-africaine. Sa trajectoire, marquée par des transformations majeures et une expansion continue, en fait aujourd'hui l'un des groupes les plus solides et les plus influents de la sous-région.

De l'opérateur national à un acteur régional intégré

Crée en 1985 par l'État du Sénégal, la Société nationale des télécommunications (Sonatel) est née dans un contexte de restructuration des services publics. Elle prend la suite de l'Office des postes et télécommunications avec pour mission d'assurer le développement des infrastructures téléphoniques du pays.

Mais c'est à partir de 1997, avec l'ouverture du capital à France Télécom (devenu Orange), que Sonatel entre dans une nouvelle ère. Cette privatisation partielle — toujours citée comme l'une des plus réussies d'Afrique francophone — initie un vaste programme de modernisation et d'expansion. Au fil des années, Sonatel s'est imposée comme une plateforme régionale, opérant aujourd'hui dans cinq pays : Sénégal, Mali, Guinée, Guinée-Bissau et Sierra Leone.

Chiffres clés et rayonnement sous-régional
Avec plus de 37 millions de clients dans la région, Sonatel est aujourd'hui le leader incontesté du marché sénégalais, détenant environ 60 % des parts de marché mobile, selon les dernières données de l'ARTP. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1 776,4 milliards de FCFA en 2024, en hausse de 9,6% par rapport à 2023, avec un résultat net établi à 393,7 milliards de FCFA, en progression de 18,7%, confirmant sa solidité financière.

Son réseau en fibre optique s'étend sur plusieurs milliers de kilomètres, et le groupe est l'un des premiers fournisseurs de services de connectivité d'entreprise en Afrique de l'Ouest. À travers ses filiales, il joue un rôle déterminant dans le déploiement de la 4G, de la fibre FTTH et des services numériques bancaires, notamment via Orange Money.

Une alliance stratégique avec Orange
Sonatel est détenue à 42,33 % par Orange, qui en est l'actionnaire de référence et le partenaire technologique principal. Cette relation a permis au groupe sénégalais de bénéficier de transferts de savoir-faire, d'innovations produits et d'accès privilégié à des outils technologiques avancés, issus de la R&D du groupe français.

Ce partenariat a également favorisé l'intégration régionale de Sonatel dans l'écosystème Orange Middle East & Africa (OMEA), tout en lui laissant une marge importante d'autonomie opérationnelle. Sonatel reste d'ailleurs côté à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), ce qui lui confère transparence et attractivité auprès des investisseurs ouest-africains.

Un modèle d'excellence reconnu

Longtemps perçue comme un modèle de gouvernance et de performance technique, Sonatel a formé plusieurs générations

d'ingénieurs, de techniciens et de cadres dans le secteur des télécommunications. L'entreprise a souvent été saluée pour sa capacité à intégrer innovation et service public, tout en soutenant des initiatives citoyennes dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'inclusion numérique.

Son engagement dans les services à valeur ajoutée (e-éducation, e-santé, cloud, data centers, services IT) renforce son image d'acteur de la transformation digitale en Afrique de l'Ouest.

Des tensions internes et des défis de gouvernance

Malgré ses succès, Sonatel n'est pas exempte de tensions. Ces dernières années, l'entreprise a été confrontée à plusieurs mouvements sociaux, en particulier autour des conditions de travail, des politiques de rémunération, de la précarisation de l'emploi et du dialogue social.

Le contexte concurrentiel, notamment l'émergence de Wave et d'autres fintechs, a également fragilisé la position dominante d'Orange Money, réduisant sa marge sur un segment autrefois très rentable. En parallèle, certains syndicats dénoncent un manque de transparence dans la prise de décision et une perte de contrôle sénégalais sur une entreprise considérée comme stratégique. Enfin, les critiques se sont récemment intensifiées sur la stratégie de digitalisation, perçue par certains comme accélérant l'automatisation au détriment des ressources humaines.

Un modèle à consolider, une confiance à restaurer

Sonatel reste, aux yeux de nombreux Sénégalais, une institution quasi-nationale, associée aux premières connexions téléphoniques, aux débuts d'Internet, et plus récemment à la révolution numérique. Mais pour rester un leader régional, elle devra résoudre ses défis internes, adapter son modèle à la concurrence agile des start-ups fintechs, et surtout, réinventer sa relation avec ses salariés, ses clients et les institutions. C'est dans cette équation complexe que s'inscrit désormais la mission de Brelotte Bâ.



Un contexte sous tension : mutation du secteur et attentes nationales

La nomination de Brelorette Bâ à la tête de Sonatel intervient dans un environnement en profonde recomposition. L'entreprise phare du secteur télécom en Afrique de l'Ouest fait face à une série de défis systémiques qui redéfinissent les règles du jeu : montée en puissance de nouveaux acteurs, révolution fintech, exigences d'inclusion numérique et enjeux de souveraineté nationale. Dans ce contexte mouvant, la moindre décision stratégique devient un signal politique.

Une pression concurrentielle croissante

Longtemps en situation quasi-monopolistique sur plusieurs segments, Sonatel voit aujourd'hui son hégémonie contestée. Wave, la licorne américaine née au Sénégal, a profondément bouleversé l'écosystème avec son modèle de transferts gratuits ou ultra-low cost, en rupture totale avec les pratiques tarifaires historiques d'Orange Money. En quelques années, Wave a capté une part significative du marché des paiements mobiles, contraignant Sonatel à revoir ses commissions et ses marges.

D'autres acteurs, comme YAS (Ex-Free Sénégal) ou Expresso, cherchent aussi à grignoter des parts de marché, notamment dans le mobile et l'Internet fixe. S'y ajoute une concurrence indirecte, venue des plateformes OTT (WhatsApp, Telegram, etc.), qui érodent les revenus issus de la voix et des SMS. Ce nouvel environnement oblige Sonatel à innover plus vite, à revoir sa stratégie de pricing, et à redéployer ses investissements sur les segments les plus porteurs.

Une révolution fintech qui fragilise Orange Money

Orange Money a longtemps été le joyau

de la couronne Sonatel, représentant une part substantielle des revenus du groupe. Mais aujourd'hui, cette source de profit est fragilisée. Les utilisateurs migrent vers des plateformes plus souples, moins coûteuses, mieux intégrées à des services tiers (marchés, e-commerce, transferts transfrontaliers).

En réponse, Sonatel a tenté de diversifier ses offres (micro-crédit, paiements marchands, agrégation de services publics), mais l'adoption reste encore lente. La réinvention d'Orange Money apparaît comme un impératif stratégique, à la croisée de la technologie, du marketing et de la régulation.

Des attentes fortes en matière de transformation numérique et d'inclusion

Au-delà de la simple connectivité, les Sénégalais attendent de Sonatel un rôle moteur dans la digitalisation du pays. Accès abordable à la data, déploiement de la fibre, couverture mobile dans les zones rurales, cybersécurité, éducation numérique : les défis sont nombreux, et souvent stratégiques.

Dans un pays où l'économie informelle reste dominante et où les disparités d'accès au numérique sont marquées, l'opérateur historique est appelé à favoriser une inclusion numérique large et durable, au risque de voir son image se détériorer auprès des autorités comme de la population. L'État, à travers ses ambitions en matière de « Sénégal numérique 2025 », compte sur Sonatel pour accélérer le déploiement des infrastructures et soutenir la transformation de l'administration, de l'enseignement et des services de base.

Au fil du temps, Sonatel est devenue un symbole national, un totem du génie sénégalais dans un secteur de haute technicité. Mais ce statut rend aussi toute erreur plus visible, toute tension plus bruyante. Les mouvements sociaux internes, les débats sur les tarifs ou la transparence des services alimentent régulièrement le débat public, et les responsables politiques n'hésitent pas à intervenir, parfois publiquement.

Régulation : un équilibre à retrouver avec l'État

Le rôle de l'ARTP (Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes), ainsi que celui du ministère de la Communication et du Numérique, est devenu de plus en plus actif ces dernières années. Qu'il s'agisse de fixer les tarifs de terminaison d'appel, de valider les augmentations de prix, ou de garantir la neutralité du réseau, la régulation s'est affirmée comme un contre-pouvoir.

Dans le cas spécifique des services financiers mobiles, la Banque centrale des États

de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) intervient également comme arbitre, ajoutant une couche supplémentaire de complexité institutionnelle. Sonatel doit ainsi jongler avec des cadres réglementaires multiples, parfois contraignants, dans un contexte où l'innovation technologique va plus vite que la législation.

Une entreprise sous pression, attendue au tournant

Sonatel doit aujourd'hui composer avec un écosystème fragmenté, compétitif et instable, tout en restant fidèle à son rôle de colonne vertébrale numérique du pays. Pour Brelorette Bâ, le défi est de taille : il lui faudra stabiliser l'interne, regagner du terrain face aux fintechs, maintenir la confiance du régulateur et surtout, redonner à Sonatel un cap clair dans une ère où la technologie seule ne suffit plus à faire la différence. L'entreprise devra désormais prouver qu'elle est encore capable de se réinventer, au service de l'innovation comme de l'inclusion.

Quelles perspectives pour Sonatel dans les années à venir ?



Alors que le marché des télécommunications entre dans une nouvelle ère numérique, Sonatel se trouve à un moment charnière. Plus qu'un opérateur traditionnel, l'entreprise ambitionne de devenir une structure centrée sur les données et sur l'utilisateur, portée par l'innovation et l'agilité. Cette transformation est à la fois un impératif stratégique et une formidable opportunité d'amplifier son rôle en Afrique de l'Ouest.

D'abord, l'entreprise est engagée dans une évolution vers un modèle davantage

orienté données et clients. Cela suppose une meilleure maîtrise de l'analyse des usages, des services plus personnalisés et une expérience utilisateur repensée. Il s'agit aussi d'adopter des outils digitaux avancés pour améliorer l'efficacité interne, fluidifier les parcours client et anticiper les besoins. Le respect de la vie privée et la gestion éthique des données constituent également des conditions clés pour maintenir la confiance.



CENTRE MÉDICAL
PAUL LANGERHANS

SPÉCIALITÉS

- Diabète
- Troubles métaboliques
- Nutrition clinique
- Médecine générale
- Gynécologie
- Pédiatrie
- Laboratoire



Contacts
07 10 78 14 06 / 27 22 34 55 60 / cdna.medical@gmail.com

localisation
Riviera palmeraie, rosiers programme 2, barrière 2

Sur le plan des infrastructures, le déploiement attendu de la 5G représente un enjeu stratégique majeur. Il ne s'agit pas uniquement d'un saut technologique, mais d'un levier de croissance dans des domaines aussi variés que l'industrie, la santé, les transports ou l'agriculture connectée. Pour y parvenir, Sonatel devra accélérer ses investissements dans la fibre, les datacenters et la modernisation de ses réseaux tout en s'alignant avec les autorités de régulation sur les modalités de mise en œuvre. La réussite de cette transition dépendra de sa capacité à démontrer l'utilité de la 5G auprès des entreprises, des administrations et des consommateurs.

La croissance régionale constitue un autre pilier stratégique. Sonatel est solidement implanté au Mali et en Guinée, avec des parts de marché significatives, mais les potentiels restent immenses, notamment dans les zones rurales et sur les nouveaux usages numériques. En Sierra Leone, le développement est encore en cours, avec une marge de progression plus importante. L'harmonisation des offres, les synergies entre filiales et la montée en compétence des équipes locales seront cruciales pour capitaliser sur cette présence sous-régionale.

Par ailleurs, Sonatel se positionne progressivement sur de nouveaux relais de

croissance. L'intelligence artificielle pourrait transformer la relation client, optimiser les opérations et générer de nouveaux services. La cybersécurité devient une exigence pour tous les acteurs économiques et institutionnels, et Sonatel pourrait jouer un rôle de fournisseur de confiance. Le cloud représente également un domaine à fort potentiel, en particulier pour les PME, les institutions et l'État, dans un contexte de souveraineté numérique croissante.

Enfin, le rôle de Sonatel dans l'agenda numérique du Sénégal est central. L'entreprise est attendue dans les grands projets d'e-gouvernement, dans la formation des jeunes aux métiers du digital, dans la réduction des inégalités d'accès au numérique et dans le soutien à l'écosystème tech local. Elle est perçue comme un acteur clé de la modernisation du pays, tant par son poids économique que par ses capacités technologiques.

En résumé, l'avenir de Sonatel se joue autant sur sa capacité à innover que sur sa volonté de contribuer activement au développement numérique régional. Sous la direction de Brelotte Bâ, l'entreprise peut assumer pleinement cette ambition et se positionner durablement comme un catalyseur de progrès pour l'Afrique de l'Ouest.



En savoir plus : <https://www.yodan.ci/>
(+225) 07 89 27 11 40 / info@yodan.ci

Immeuble Juridis / Riviera Palmeraie route Y4 Abidjan , Abidjan , Côte d'Ivoire

SOCIÉTÉ

Société

Fécafoot : Eto'o persiste et signe sur la démission de Marc Brys



Au Cameroun, le feuilleton autour de la démission de Marc Brys, sélectionneur des Lions Indomptables, prend un nouveau tournant. Samuel Eto'o, président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot), a réagi aux déclarations du ministre des Sports, Narcisse Mouelle Kombi, en réaffirmant que le technicien belge a bel et bien démissionné, malgré les démentis de l'intéressé et du ministère. Dans une réponse cinglante, Samuel Eto'o a publié un document de deux pages dans lequel il rejette toute insinuation selon laquelle la Fécafoot aurait orchestré une manipulation autour de cette démission. Il précise que « la Fécafoot n'a jamais été associée à la négociation ni à la signature du contrat liant Marc Brys à l'État du Cameroun », écartant ainsi toute responsabilité dans la gestion administrative du dossier.

Eto'o souligne également une incohérence dans les déclarations du ministre. Ce dernier affirme que les arriérés de salaire, supposés à l'origine de la démission, ont été réglés le 18 juillet, alors que la lettre de démission a été signée le 21 juillet. Cette

discordance alimente les doutes quant à la véracité des déclarations officielles. Le président de la Fécafoot évoque par ailleurs un sentiment de vexation chez Marc Brys, lié au retard de paiement de ses émoluments, qui aurait motivé sa décision unilatérale de rompre le contrat. Il affirme détenir des preuves d'une démission avec effet immédiat.

La Fécafoot, qui avait déjà déclaré avoir « pris acte » de cette décision, considère donc que Marc Brys n'est plus l'entraîneur de l'équipe nationale. Pour l'heure, ni le ministère des Sports ni Marc Brys n'ont réagi à cette dernière déclaration, laissant présager un nouvel épisode dans la saga autour de l'encadrement technique des Lions Indomptables.

Cette situation met en lumière les tensions persistantes au sein du football camerounais, à un moment où l'équipe nationale se prépare pour des échéances cruciales. Les prochaines semaines seront déterminantes pour l'avenir de la sélection et la stabilité de sa direction technique.

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**



Un événement tragique s'est produit, le jeudi 24 juillet 2025 à l'École de Gendarmerie d'Abidjan. L'activiste burkinabè Traoré Alain Christophe, connu sous le nom d'Alino Faso, a été retrouvé mort dans sa cellule à 7 heures 30.

Alerté, le Procureur de la République s'est rendu sur les lieux pour superviser la situation et a ordonné l'intervention du médecin légiste de la Gendarmerie Nationale afin de procéder aux constatations nécessaires et à un examen externe du corps.

Les résultats de l'autopsie ont révélé que Monsieur Traoré s'était pendu à l'aide de son drap de lit, après avoir tenté, sans succès, de se couper les veines du poignet. Ce décès a été classé comme un suicide, mais des enquêtes sont actuellement en cours pour élucider les motifs et les circonstances entourant

cet acte tragique.

Traoré Alain Christophe avait été interpellé le 10 janvier 2025 et faisait face à de graves accusations, notamment d'intelligence avec des agents d'un État étranger, ce qui pourrait nuire à la situation militaire ou diplomatique de la Côte d'Ivoire, ainsi que des faits de complot contre l'autorité de l'État. Il était également poursuivi pour la diffusion de fausses informations susceptibles d'affecter le moral de la population, le rassemblement de renseignements nuisibles à la défense nationale, et des accusations d'espionnage. Les résultats des enquêtes en cours seront cruciaux pour comprendre les circonstances entourant ce drame et pour garantir la transparence dans le traitement des affaires judiciaires sensibles.

Société

**Côte d'Ivoire :
Détenu à l'École
de Gendarmerie
d'Abidjan,
l'activiste
burkinabè Alino
Faso retrouvé mort
dans sa cellule, la
piste du suicide
évoquée**



**ATHARI
ADVISORS**

Un cabinet de conseil
engagé dans
la transformation
durable

[https://athari-
as.com/](https://athari-as.com/)
+2250759956898
infos@athari-as.com

Société

Afrobasket Féminin 2025 : Les Reines du Basket Africain en attraction à Abidjan



Du 26 juillet au 3 août 2025, la Côte d'Ivoire sera le théâtre de la 29e édition de l'Afrobasket féminin, un événement très attendu qui mettra à l'honneur l'élite du basketball féminin africain. Pour la première fois de son histoire, le pays des Éléphants accueillera cette prestigieuse compétition biennale, rassemblant les 12 meilleures sélections du continent, réparties en quatre groupes de trois équipes. Au total, 28 matchs seront disputés, tous tournés vers un seul objectif : le sacre final.

Parmi les favorites, le Nigeria, le Sénégal et le Mali se démarquent comme les grandes nations du tournoi. Les D'Tigress du Nigeria, logées dans le groupe D aux côtés du Mozambique et du Rwanda, font figure d'ultra-favorites. Fortes d'une série impressionnante de 24 victoires consécutives à l'Afrobasket depuis 2015, elles visent un cinquième titre d'affilée sous la houlette de leur entraîneure Rena Wakama. En cas de succès, elles égaleraient le Sénégal, nation la plus titrée avec onze sacres.

Les Lionnes du Sénégal, de leur côté, aspirent à retrouver leur gloire passée. Bien qu'elles aient déjà soulevé le trophée à onze reprises, leur dernier titre remonte à 2015. Depuis, elles ont buté trois fois en finale face aux Nigériennes. Portées par une nouvelle génération talentueuse, avec

des joueuses comme Yacine Diop et la meneuse expérimentée Cierra Dillard, les Sénégalaises – dans le groupe C avec l'Ouganda et la Guinée – espèrent briser cette série d'échecs et reconquérir le sommet.

Le Mali, autre nation historique du basketball africain, n'a remporté qu'un seul titre, en 2007. Les Aigles Dames, régulièrement présentes sur le podium ces dernières années, ambitionnent de mettre fin à une disette de 18 ans. Le sélectionneur Oumarou Sidiya Maïga s'appuie sur une équipe jeune mais prometteuse, notamment avec la brillante Sika Koné. Elles évolueront dans le groupe B aux côtés du Cameroun et du Soudan du Sud, avec l'objectif clair d'atteindre les demi-finales, voire mieux.

Quant aux Ivoiriennes, elles nourrissent de grandes ambitions à domicile. Jamais médaillées, leur meilleure performance reste une quatrième place en 2009. Mais cette année, les Éléphantes, galvanisées par leur public et guidées par leur capitaine Kariata Diaby, espèrent créer la surprise. Le sélectionneur français Stéphane Leite a pour mission de conduire son équipe vers une place historique sur le podium.

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**



Société

Nigeria : une sénatrice empêchée d'accéder au Parlement après avoir accusé le président du Sénat de harcèlement sexuel

Le 22 juillet 2025, des tensions vives ont éclaté devant le Parlement nigérian à Abuja, alors que la sénatrice Natasha Akpoti-Uduaghan tentait de regagner son siège. Suspendue en mars dernier après avoir publiquement accusé le président du Sénat, Godswill Akpabio, de harcèlement sexuel, la parlementaire avait récemment obtenu une décision de justice levant cette suspension et ordonnant sa réintégration. Pourtant, à son arrivée, elle a été physiquement empêchée d'entrer dans l'enceinte du Parlement par des agents de sécurité.

Accompagnée de plusieurs partisans, la sénatrice a affronté la présence de policiers lourdement armés. Les accès au bâtiment ont été rapidement verrouillés. Natasha Akpoti-Uduaghan a exprimé son indignation face à cet empêchement, déclarant avoir été interdite d'« entrer dans les chambres pour reprendre [ses] fonctions » par des forces de sécurité « bien équipées, se précipitant sur une sénatrice désarmée ».

S'exprimant devant la presse, elle a vivement critiqué la direction actuelle du Sénat, qualifiant la mandature de Godswill Akpabio de « pire que le Nigeria ait jamais connue ». Elle a dénoncé un mépris flagrant pour une décision judiciaire, remettant en question le respect de l'État de droit et des principes

démocratiques dans le pays.

Le 5 juillet, un tribunal nigérian avait jugé que la suspension de six mois infligée à la sénatrice était « excessive » et avait ordonné sa réintégration immédiate, invoquant la nécessité de garantir la représentation de sa circonscription. Toutefois, le Sénat a rejeté cette décision, la qualifiant d'« avis non contraignant ». Il maintient que Natasha Akpoti-Uduaghan a été reconnue coupable d'outrage pour avoir enfreint une interdiction de s'exprimer publiquement sur l'affaire, et qu'elle n'a pas encore réglé l'amende correspondante.

« Je ne suis accusée ni de corruption, ni de détournement de fonds, ni de trafic de drogue, ni de meurtre », a-t-elle déclaré. « La seule chose dont je suis coupable, c'est d'avoir dénoncé les injustices dont je suis victime. »

Cette affaire met en lumière des tensions croissantes au sein des institutions nigérianes et soulève de sérieuses interrogations sur la protection des droits des élus, l'indépendance du pouvoir judiciaire et l'intégrité démocratique du pays. Elle pourrait également avoir des répercussions notables sur la confiance du public envers les institutions législatives et judiciaires.

Société

RDC : la fin de l'exclusion des filles enceintes des écoles, un tournant salué par les ONG



Le gouvernement congolais a récemment franchi une étape décisive en interdisant l'exclusion des élèves enceintes des établissements scolaires sur l'ensemble du territoire national. Cette décision historique, formalisée par une note circulaire publiée le 12 juillet 2025 par le secrétaire général par intérim du ministère de l'Éducation nationale, Alexis Yoka, a été largement saluée par les organisations de défense des droits humains et de soutien à l'éducation, notamment l'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ).

Dans un communiqué, l'ACAJ qualifie cette mesure de progrès courageux et aligné sur les engagements constitutionnels et internationaux de la République Démocratique du Congo. L'organisation rappelle que le droit à l'éducation, consacré par l'article 43 de la Constitution, la loi sur la protection de l'enfant et la Convention relative aux droits de l'enfant, est un droit fondamental et inaliénable, qui ne saurait être remis en cause par une grossesse.

Cette avancée légale représente un soulagement pour les ONG engagées dans le soutien scolaire, après des années de plaidoyer contre une pratique discriminatoire ayant conduit à la déscolarisation de nombreuses adolescentes enceintes. L'ACAJ insiste toutefois sur le fait que cette décision ne produira ses effets que si elle s'accompagne d'actions concrètes. L'organisation recommande l'élaboration de directives claires à l'attention des établissements scolaires, qu'ils soient

publics ou privés. Elle préconise également la formation et la sensibilisation des chefs d'établissement, des enseignants, des élèves et des parents sur les droits des filles et les réalités des grossesses précoces. Le renforcement des services d'accompagnement psychologique, médical et juridique au sein des écoles est jugé essentiel, tout comme la mise en place d'un mécanisme de suivi pour prévenir les discriminations, les représailles ou les sanctions déguisées.

Selon l'ACAJ, aucune fille ne devrait avoir à choisir entre poursuivre sa scolarité et assumer une maternité. Une grossesse ne doit pas être considérée comme une condamnation à l'échec, mais plutôt comme une occasion d'exprimer davantage de solidarité et de soutien.

Dans une région où de nombreux pays continuent d'appliquer des politiques punitives à l'égard des filles enceintes, la République Démocratique du Congo se positionne comme un exemple. Cette décision pourrait inspirer des réformes similaires ailleurs en Afrique subsaharienne. Les statistiques de l'UNICEF révèlent que près de vingt pour cent des adolescentes congolaises âgées de quinze à dix-neuf ans sont déjà mères ou enceintes, soulignant l'urgence de garantir leur droit à l'éducation et de prévenir les grossesses précoces par une éducation sexuelle adaptée, une protection contre les violences et un accompagnement structuré.

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**



Hamaniè

Contactez-nous

 emmanuel.mian@mianmedia.com

  (+33) 7 55 89 00 81

  (+225) 07 08 734 964

Suivez nous sur :



Visitez le site internet
www.mianmedia.com